



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Premier projet de résolution numéro 2025-10-180 autorisant la demande de PPCMOI numéro 2025-034

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de résolution :

1. Adoption du projet de résolution

Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2025, le conseil a adopté, en vertu du Règlement numéro 2021-390 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le premier projet de résolution numéro 2025-10-180 autorisant la demande de PPCMOI numéro 2025-034 relative au 35, rue Demers (lot numéro 6 061 238).

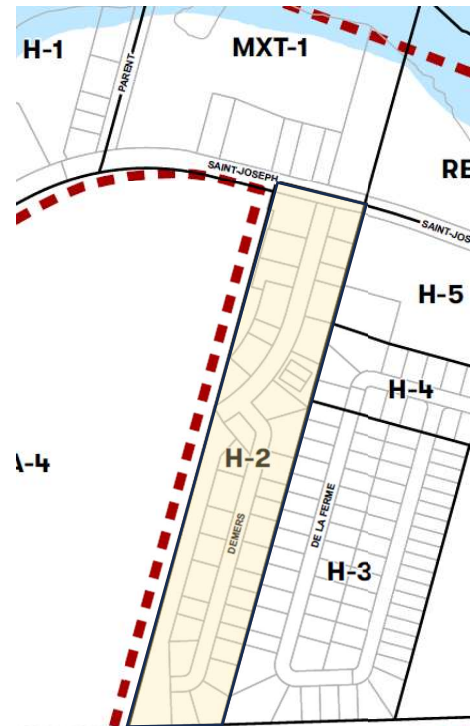
2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **18 novembre à 19 h 00** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de l'assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué et les personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet de la résolution

Le premier projet de résolution numéro 2025-10-180 a pour objet de permettre la démolition de la résidence existante et de déroger à certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de permettre la transformation de l'habitation bifamiliale existante en habitation trifamiliale, sous forme de copropriété divise. Le projet déroge au Règlement de zonage numéro 2019-342 et comprend plus précisément les éléments dérogatoires suivants : Un usage « HA-3 » Habitation trifamiliale et l'ajout d'une seconde remise.

Le projet de résolution numéro 2025-04-061 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Ce PPCMOI affecte la zone H-2 et les zones contiguës sont A-4, H-3, H-4, H-5, Mxt-1, REC-1 et REC-2. L'illustration de ces zones est jointe au présent avis. Le plan de zonage peut être consulté sur le site internet de la municipalité.



Une copie du projet de résolution peut être consultée au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à urbanisme@sainte-martine.ca

Donné à Sainte-Martine, ce 3 novembre 2025,

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe